

Circonscription IEN GRENOBLE 5
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE MANIVAL

Affaire suivie par

Mme VERMEULEN-DELAET Ingrid

Téléphone

0476521726 / 0476523150

Courriel

ce.0382161T@ac-grenoble.fr

Adresse

223 CHEMIN EMILE GANDY / 79 chemin de la mairie

38330

ST NAZAIRE LES EYMES

PROCÈS VERBAL DU 2ème CONSEIL D'ÉCOLE du 05/03/2026

Début du conseil à 18h.

Présents :

Équipe enseignante : Mmes Bricout, Delannoy, Fillet-Coche, Havrez, Henriot, Niebergall, Puech, Rivail, Roth, Tanous, Wierre et Vermeulen Delaet.

Mairie : Mme Flamand, M. Charpentier (chargé des affaires scolaires).

ATSEM : Mme Terrier.

Parents d'élèves : Mmes Brunie, Kurpinski, Le Gouar, Mentasti, Pison, Radier, Rousselet, Wolff, Wurtz et M. Rival.

Excusés : M. Ledouit (IEN), Mme Bombled (DDEN), Mmes Becker, Blanc, Floriet, Gerson, Girard, Le Goaller, Morin, Niasse et Ms. Gibert et Hequet (parents délégués), les membres du RASED, Mmes Canin, Fourel, Leroy, Verdoja et M. Le Bagousse (enseignants), Mmes Giarratano, Rodet, Rossi et Tournoud (ATSEM).

FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

1- Evolution des effectifs et préparation de la rentrée 2026

Effectifs pour la rentrée 2026 :

	CYCLE I			CYCLE II			CYCLE III	
Niveaux	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Effectifs prévisionnels (05/03/2026)	15	34	35	37	42	40	37	32
Total / cycle	84			119			69	
Total				272				

272 élèves de primaire (dont 84 élèves de maternelle et 188 élèves d'élémentaire), soit une moyenne de 22,67 élèves par classe pour l'instant (prévision : 275).

34 CM2 passent en 6ème l'an prochain.

La classe de PS est actuellement à 25 élèves, la classe de PS-MS à 25 élèves, la classe de MS-GS 1 à 24 élèves, la classe de MS-GS 2 à 24 élèves, la classe de GS-CP à 25 élèves, la classe de CP à 24 élèves, la classe de CE1 à 22 élèves, la classe de CE1-CE2 A à 23 élèves, la classe de CE1-CE2 B à 23 élèves, la classe de CE2-CM1 à 24 élèves, la classe de CM1-CM2 à 25 élèves et la classe de CM2 à 26 élèves.

Les directives pour l'année prochaine continuent toujours de prévoir que les classes avec des élèves de GS, CP et CE1 aient un taux maximum de 24 élèves.

Les inscriptions à l'école doivent se faire très rapidement en mairie (avant le 31 mars) avec les pièces justificatives (justificatif de domicile de moins de trois mois, livret de famille et carnet de santé).

2- Budget et budget prévisionnel alloué par la mairie

Il y a actuellement 34577,76€ sur le compte de la coopérative scolaire (maternelle + élémentaire) : 22773,82€ en élémentaire et 11804,61€ en maternelle.

Chaque enseignante a une coop de classe lui permettant de financer du matériel, des projets propres à la classe. Il y a également une coop générale en maternelle et une en élémentaire permettant de financer du matériel commun aux classes

ainsi que le papier pour la photocopieuse. Il y a enfin un budget pour les activités et les sorties.

Au niveau des activités et sorties, il reste encore à financer :

- En Maternelle
 - Miellerie des Balcons 1496€
 - Projet ENS (Belledonne en Marche) 760€
 - Projet percussions et danse africaine (Association Répercussion) 2728,37€
 - Projet potager pédagogique 1313,2€
 - Ecole et cinéma 245€
 - Spectacle Espace Aragon 530€
- En élémentaire
 - Projet cinéma 5075€
 - Planétarium de Vaulx en Velin 754€
 - Ecole et cinéma 408€
 - Spectacle espace Aragon 240€
 - Roller 1500€

La vente de photos a rapporté 1415,96€ pour l'ensemble de l'école (maternelle et élémentaire).

Les frais liés aux transports, à la natation (location de bassin et rémunération des maîtres-nageurs), aux photocopies et à l'électricité sont pris en charge par la mairie.

Le budget prévisionnel a été voté au conseil municipal.

Il est prévu pour les **fournitures et matériel pédagogique** :

- 65€ par enfant inscrit (sur la base de 175 élèves inscrits) en élémentaire : 11375€.
- 60€ par enfant inscrit (sur la base de 101 élèves inscrits) en maternelle : 6060€.

PROJET D'ECOLE

3- Sécurité

PPMS

Du fait de l'entrée dans les nouveaux bâtiments et de la primarisation, un PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) unifié a été élaboré pour l'école primaire.

Un exercice alerte intrusion pour l'ensemble des bâtiments (maternelle, élémentaire et pôle enfance) a été réalisé jeudi 5 février dans la matinée. L'alerte fonctionne bien à l'aide de la balise Athéna. Les élèves se sont tous confinés. Nous referons avant les vacances de printemps un dernier exercice risques majeurs cette fois.

Incendie

Un exercice incendie est également prévu avant les vacances de printemps et un troisième exercice sera programmé avant la fin de l'année scolaire.

4- Projets et sorties

- Bilan des activités passées en maternelle

Axe culturel

- Spectacle de Noël : pour les 4 classes, ainsi que pour les GS/CP, spectacle « théâtre d'ombres du Baobab » le 4 décembre à 10h.

Axe Développement Durable

- Projet intergénérationnel : calendrier de l'Avent inversé avec les personnes du 3^{ème} âge de Saint Nazaire les Eymes.

- Bilan des activités passées en élémentaire

Axe culturel

- Ateliers sciences : du 24 au 28 novembre pour l'ensemble des 8 classes. Ateliers sur le cycle de l'eau pour les classes de GS/CP et CP ; ateliers découverte de la robotique pour les classes de CE1, CE1/CE2 A et CE1/CE2 B ; ateliers light painting pour les classes de CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2.

- Activités à venir en maternelle

Axe culturel

- Spectacle Espace ARAGON : pour les 4 classes, spectacle « Direction le Nord » le 28 avril à 9h.
- Percussions et danses africaines : pour les 4 classes avec l'Association Répercussion. 5 interventions les lundis du 2 au 30 mars avec une répétition générale et une représentation le mardi 31 mars à la salle Cartier Million de 17h à 18h.

- Chorale : à partir de la période 5, sur le thème de l'Afrique.
- Les Incorruptibles : participation au 37^{ème} prix des Incorruptibles de la classe de MS/GS 2.

Axe Développement Durable

- Ramassage des déchets : prévu à partir d'avril/mai.
- Projet intergénérationnel : Lecture d'albums par les anciens prévue en avril/mai.
- Projet potager pédagogique : création d'un potager pédagogique afin de reconnecter les enfants à la nature et à leur alimentation à travers des interventions ludiques et éducatives, mêlant expérimentation, jardinage et découverte de la biodiversité. 6 séances sur l'année (3 séances encore à venir).
- Sorties ENS (Espaces Naturels Sensibles) des 2 classes de MS-GS : 24 avril matin au Marais de Montfort avec Belledonne en Marche sur le thème des petites bêtes et le 18 mai matin au Parc des Ecoutoux.
- Sortie de fin d'année à la miellerie des balcons à Corbelin pour les 4 classes : 29 mai à la journée pour les classes de PS/MS et MS/GS 1 et 2 juin à la journée pour les classes de PS et MS/GS 2 (4 activités le matin et 4 activités l'après-midi et dégustation de produits issus de la ruche).

- Activités à venir en élémentaire

Axe culture

- Projet courts métrages/cinéma : interventions du 1^{er} au 5 juin pour l'ensemble des 8 classes. Séances sur les tailles de plan, portraits chinois et mise en place du scénario, tournage d'un court métrage par classe et tournage de bonus avec effets spéciaux. Projection des courts métrages réalisés pour les parents prévue dans chaque classe.
- Sortie au planétarium de Vaulx en Velin : jeudi 7 mai journée (CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2) avec visite des expositions, atelier sur le système solaire et séance sur le soleil, la terre et la lune.
- Spectacle : « Les quiquoi et le chien moche », mardi 31 mars matin à l'espace ARAGON pour les classes de GS/CP et de CP.

Axe sportif

- Roller : cycle de 6 séances avec Sébastien Engrand du 21 avril au 26 mai pour les classes de CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2.

- Activités, sorties et projets en commun passées (maternelle et élémentaire)

Axe culture

- Sorties bibliothèque :
 - Ateliers à la bibliothèque les mardis de 13h30 à 14h30 pour les élèves de GS du mardi 16 septembre au mardi 2 décembre.
 - Ateliers à la bibliothèque (non obligatoires, sur les temps d'APC) pour les élèves de MS les mardis de 16h30 à 17h du 6 janvier au 3 mars 2026.
- Ecole et cinéma : sorties à l'espace ARAGON pour les 4 classes de maternelle (lundi 1^{er} décembre matin pour les GS uniquement « Petites z'escapades », lundi 26 janvier matin « L'odyssée de Choum ») ainsi que les classes de CE1, CE1/CE2 A et CE1/CE2 B (lundi 3 novembre matin « Le chant de la mer »).

Axe sportif

- Natation : pour les CP, CE1 et CM2, 10 séances les mardis et vendredis après-midi du 27 janvier au 13 mars.

- Activités, sorties et projets en commun à venir (maternelle et élémentaire)

Axe culture

- Sorties bibliothèque :
 - Visite de la bibliothèque pour les 4 classes : le 12 mars pour la classe des PS/MS, le 17 mars pour la classe des MS/GS 1, le 12 mai pour la classe de MS/GS 2 et le 26 mai pour la classe de PS.
 - Sorties toutes l'année des 8 classes d'élémentaire à la bibliothèque sur le thème des sciences.

- Fête du court métrage (toutes les classes) : mardi 24 mars à la salle Cartier Million pour la maternelle et les mardi 10 mars et vendredi 27 mars pour l'élémentaire. En collaboration avec la bibliothèque de Saint Nazaire les Eymes.
- Ecole et cinéma : sorties à l'espace ARAGON pour les 4 classes de maternelle (jeudi 28 mai matin « 1,2,3 Léon ») ainsi que les classes de CE1, CE1/CE2 A et CE1/CE2 B (mardi 17 mars matin « Le petit fugitif » et lundi 18 mai matin « Peau d'Âne »).

Axe Développement Durable

Mise en place des éco-délégués (élèves de cycle 3 - élections avec égalité filles-garçons, délégués qui vont s'interroger sur les manières d'agir au sein de l'école dans la prise en compte de l'environnement et du développement durable, sensibilisation aux éco-gestes du quotidien) mais aussi nous prévoyons l'année prochaine la mise en place d'un comité de pilotage multi acteurs (éco-délégués, enseignants, élu, parents d'élèves) pour travailler la structuration de la démarche, le pilotage et l'évaluation des actions avec les partenaires.

- 23^{ème} concours Ecoles à vélo : le mardi 19 mai 2026.

Axe sportif

- Natation : pour tous les GS, 10 séances du vendredi 5 juin au lundi 22 juin les après-midis (séance dans l'eau de 14h50 à 15h35).

Fêtes de l'école passées et à venir :

Maternelle

- Fête de Noël : jeudi 18 décembre après-midi. 4 classes de maternelle et la classe de GS/CP. Passage du père Noël dans les classes et distribution des cadeaux financés par l'APE. Goûter collectif dans la salle de motricité avec les grands de la crèche.

Primaire (maternelle et élémentaire)

- Fête de la galette : le jeudi 29 janvier pour les grands de la crèche, les élèves des 4 classes de maternelle, les élèves des classes de GS/CP et de CP. Partage commun des galettes et des brioches dans la salle de motricité du bâtiment maternelle. Lecture d'albums par les élèves de CP dans les deux classes de MS/GS.
- Carnaval : jeudi 2 avril matin. En maternelle, déguisements sur le thème de l'Afrique. En élémentaire, les élèves auront réalisé des accessoires lors d'ateliers partagés. Les élèves de maternelle viendront défiler à la crèche et en élémentaire. Puis flashmob commune (maternelle et élémentaire) sur le plateau sportif à 9h30. Pour finir, partage d'un goûter avec les parents des élèves de maternelle dans la cour de l'école.
- Exposition et fête de fin d'année : à l'école mardi 30 juin à partir de 16h30 ; exposition arts plastiques, chorale, flashmob, diaporama en maternelle et expo arts et sciences en élémentaire. Goûter partagé avec les parents.
- Semaine pour la collecte alimentaire : du 20 au 30 avril en élémentaire.

Nous rappelons aux parents que l'objectif premier de l'école est de garantir l'acquisition de savoirs fondamentaux solides en assurant la transmission des connaissances. C'est uniquement aux enseignants, du fait de leur liberté pédagogique (dans le respect des programmes), de choisir leurs méthodes d'apprentissages, leur pratique pédagogique et les médiations à mettre en œuvre afin de faire progresser au mieux les élèves.

Les sorties et activités scolaires sont toujours en lien avec le projet de l'école ou le projet de classe. Pour autant, elles sont le choix de l'équipe enseignante et ne sont pas intégrées aux obligations du programme scolaire.

Les événements festifs, qui sont déjà nombreux dans l'école, ne font également pas partie des obligations des enseignants dont la mission première est évidemment d'enseigner.

Afin de travailler dans un climat de sérénité, il serait souhaitable que les parents nous fassent confiance.

5- Délégués de classe et éco-délégués

Délégués de classe : chaque classe d'élémentaire a 2 délégués de classe élus par l'ensemble des élèves de la classe en début d'année. Les objectifs sont l'éducation à la citoyenneté et de s'organiser pour mieux vivre en société.

Eco-délégués : uniquement les délégués de classe de cycle 3 (CM1 et CM2). Une réunion avec la directrice en début de chaque période. Les rôles des éco-délégués sont de travailler avec les autres élèves, les enseignants, la mairie sur des projets pour rendre la vie meilleure à l'école et dans le monde, de mettre en œuvre la transition écologique et le développement durable. Ils sont les ambassadeurs du respect de l'environnement et du respect de l'autre. Ils proposent des thèmes puis des actions à leurs camarades et en débattent en classe.

Les thèmes retenus cette année sont : le gaspillage alimentaire et réduire et trier les déchets à l'école.

6- Suivi des élèves

RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté)

Pour rappel : Mme Magali Maschio Esposito, maîtresse E et Mme Marion André peuvent être sollicités pour la prise en charge des élèves à besoins particuliers. La maîtresse E intervient uniquement sur le cycle 2. La psychologue scolaire intervient sur tous les niveaux de la PS au CM2.

10 élèves d'élémentaire et un élève de maternelle ont eu ou bénéficié d'une prise en charge par le Rased.

Adresse mail Rased : rased.bernin@ac-grenoble.fr; Téléphone : 04 38 92 15 11

Adresse mail psychologue scolaire : psyen-rasedBernin@ac-grenoble.fr

APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

L'APC a lieu dans l'école sur des créneaux de 30 min en maternelle et de 45 min en élémentaire. Cette aide ciblée porte sur les fondamentaux (français et mathématiques) et se fait en groupes restreints d'élèves (excepté pour les élèves de PS) rencontrant des difficultés d'apprentissage ou bénéficiant d'activités dont les compétences sont en lien avec les axes du projet d'école.

Organisation : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h à 13h30 (maternelle), de 16h30 à 17h (maternelle) et de 16h30 à 17h15 (élémentaire).

En élémentaire

Six élèves bénéficient d'une ESS (Equipe de Suivi de Scolarité) et sont accompagnés par une AESH. Deux AESH sont rattachées à l'école. Mme Florence Dossou Beaumont, enseignante référente, est l'interlocutrice des familles et des enseignants.

Un SESSAD (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile) intervient pour 2 élèves. La prise en charge du SESSAD se fait désormais dans des locaux du bâtiment de l'élémentaire (salle Rased, salle arts plastiques ou bibliothèque).

Mise en place de PPRE (21 actuellement) et de PAP (4 actuellement).

18 équipes éducatives à venir et 21 équipes éducatives réalisées.

7- Climat scolaire

- En maternelle : on poursuit le travail sur la différence et sur le développement durable.
- En élémentaire : l'équipe a continué de mettre en place plusieurs actions tant au niveau de la justice scolaire qu'au niveau de la qualité de vie à l'école, de la coéducation et de la prévention des violences et du harcèlement (élection des délégués de classe/élèves médiateurs / réunion une fois par période avec la directrice, boîte à médiation, règlement de classe, règles de la cour, planning d'occupation de la cour, parrainage GS-CM1, liaison GS-CP...).
- Ouverture de plusieurs espaces lors des temps de récréation en élémentaire : plateau sportif (jeux sportifs), cour de rondins (jeux plus calmes comme les billes, cordes à sauter et échasses) et pré. Il peut y avoir parfois des activités plus manuelles uniquement lors des temps périscolaires (garderie, cantine).
- « Café des parents » une fois/mois avec les parents délégués sur un thème choisi par l'équipe de la primaire (maternelle et élémentaire) avec pour objectif d'explicitier les attendus de l'école. Trois « cafés des parents » ont déjà eu lieu sur le thème de l'assiduité scolaire et de l'absentéisme, le goûter à l'école, la sieste en maternelle et sur le climat scolaire. Le prochain aura lieu sur le thème du harcèlement début avril.
- Assiduité scolaire et absentéisme : l'école n'est pas un mode de garde mais un lieu d'apprentissage scolaire. D'après les textes, les élèves doivent assister aux cours prévus sauf s'ils bénéficient d'une autorisation d'absence. Les absences sont contrôlées et peuvent être sanctionnées. Les absences des élèves sont mentionnées par classe dans un registre d'appel. Pour chaque élève non assidu, un dossier individuel d'absence est ouvert pour la durée de l'année scolaire ; il comprend le relevé des absences, leur durée, leur motif, ainsi que le cas échéant, l'ensemble des mesures prises pour rétablir l'assiduité et les résultats obtenus.

Dans le code de l'éducation, l'instruction est un droit de l'enfant : tout doit être mis en œuvre pour le garantir.

L'assiduité a un impact positif direct sur les apprentissages, dès le jeune âge. Elle permet à l'élève de rester motivé, de développer de bonnes habitudes de vie et de bâtir des liens positifs sur les plans scolaire et social. L'assiduité est la condition première de la réussite d'un élève et favorise durablement l'égalité des chances. Être assidu en classe permet d'acquérir régulièrement des connaissances et des compétences, ce qui favorise une progression constante.

La présence régulière aux cours aide les élèves à mieux comprendre les concepts enseignés et à poser des questions en cas de besoin.

L'assiduité favorise l'établissement d'une routine d'études régulière, ce qui facilite l'apprentissage et la gestion du temps. Le sentiment d'accomplissement lié à la présence et à la participation active en classe contribue à renforcer la confiance en soi de l'élève.

L'absentéisme inquiète en cela qu'il est souvent le signe avant-coureur du décrochage et de la déscolarisation.

L'école devient un marché scolaire : les absences régulières pour raisons personnelles peuvent avoir des répercussions à long terme sur la scolarité de l'élève.

L'absence volontaire, acceptée voire provoquée par les parents pour un confort personnel, donne aux enfants le signal qu'il est normal de manquer la classe. Lui faire rater l'école, c'est lui faire entendre, très tôt, qu'il est

possible de déroger aux règles de la société. C'est aussi prendre le risque de le désintéresser socialement et scolairement de l'institution. C'est aussi faire preuve de respect face au travail de l'enseignant. Il n'y aura pas de devoir /travail transmis pendant les absences pour convenances personnelles, comme mentionné lors des réunions de rentrée. Par contre, il est impératif de rattraper son travail au retour de l'absence. Attention également aux trop nombreux rendez-vous médicaux sur le temps de l'école (essayer au maximum de les prendre le mercredi ou durant les vacances).

- Communication : certains parents se plaignent du manque de communication essentiellement avec la maternelle.

En maternelle : nous rappelons qu'il est possible de contacter l'enseignante de votre enfant directement par l'application One (certains parents ne se sont d'ailleurs toujours pas connectés). De plus, toutes les actualités de l'école figurent également sur cette application. Des emails sont envoyés régulièrement aux parents plusieurs semaines en avance lors des sorties scolaires et des mots sont distribués également à cet effet dans les pochettes de liaison. Des affiches prévenant les parents des différentes fêtes sont également posées devant les portes des classes. Les parents accompagnent leurs enfants le matin jusqu'à l'enseignante. C'est également un temps de transmission et de dialogue important. Pour finir, il est possible de consulter le compte rendu du conseil d'école (sur lequel figurent l'ensemble des sorties, activités et fêtes prévues) au niveau des panneaux d'affichage de la maternelle et de l'élémentaire, ainsi que sur le site internet de la mairie.

En élémentaire : vous pouvez communiquer avec les enseignantes par l'intermédiaire du cahier de liaison. La communication sur les sorties se fait de la même manière qu'en maternelle. De plus, vous avez également un temps de transmission possible avec les enseignantes lors de l'accueil le matin ou en fin d'après-midi au portail d'entrée.

8- Projets de l'APE

- Loto le 19 avril.
- Vente de plants.
- Venue d'un conteur d'histoires.
- Carnaval le samedi 21 mars sur le plateau sportif.
- Après-midi jeux.
- Course d'orientation le 31 mai.
- Boum des CM2 et remise de diplôme le 19 juin.
- Fête de fin d'année le 26 juin.

Prochain conseil d'école :

- Le lundi 8 juin à 18h00 à l'école (salle du conseil des maîtres d'élémentaire).

La séance est levée à 20h00.

Signature du directeur, président :
Mme Vermeulen-Delaet



Signature du secrétaire :
Mme Puech

